

ENQUETE PUBLIQUE

ETABLISSEMENT CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU
DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de **VENTIS SA, Rue As Pois 4A à 7500 TOURNAI**

En vue d'obtenir un **PERMIS UNIQUE DE CLASSE 1** relatif à l'implantation d'un parc de **12 éoliennes d'une puissance unitaire maximale de 7.2 MW, de deux cabines de tête, d'un poste de transformation, et au démantèlement du parc existant de 18 éoliennes.**

Numéro de dossier public : 10022935

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir du **27/02/2026 jusqu'au 30/03/2026.**

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
20 février 2026	27 février 2026	Administration communale 30 mars 2026 – 10h00	Cellule Environnement - Energie environnement@hensies.be 065/76.73.69

Le bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier de demande de permis comprenant l'étude d'incidences peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, SUR RENDEZ-VOUS chaque jour ouvrable pendant les heures de service, les lundis jusqu'à 20h. Les rendez-vous sont pris au plus tard 24h à l'avance au 065/76.73.69 ou environnement@hensies.be. Si personne n'a pris rendez-vous, la permanence peut être supprimée. Personne de contact : Marie Debelle - Service Environnement/Energie – environnement@hensies.be – 065/76.73.69. Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations ou observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

- du demandeur : Auteur de projet – VENTIS – Monsieur Benoît MAT – info@ventis.eu
- des services du Fonctionnaire Technique de la Direction des Permis et Autorisation, à savoir Jean-François Dulière – Place du Béguinage 16, 7000 Mons – permis.environnement.mons@spw.wallonie.be
- des services du Fonctionnaire délégué de la Direction de Mons de l'Aménagement du territoire et de l'urbanisme, à savoir Laurent Leleux - Place du Béguinage 16, 7000 MONS – 065/328011

Les autorités compétentes pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique sont le **Fonctionnaire technique et le Fonctionnaire délégué.**

Le projet a fait l'objet d'une **procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement** dans un contexte transfrontalier.

Fait à Hensies, le 20 février 2026.

Le Directeur général,
M. FLASSE

Par le Collège,



Le Bourgmestre,
E. THIEBAUT